

## REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.11/14

Publicar : un premier bilan

M. Julien Crevoisier, PLR

L'introduction de la question qui mentionne que « PubliCar n'est plus une prestation offerte par CarPostal » mérite un rappel : contrairement à ce qui énoncé, PubliCar est bien toujours une prestation qui est gérée par CarPostal, dans le cadre de la réalisation des services offerts par les TUD (Transports Urbains Delémontains). Concrètement, c'est donc bien CarPostal qui est mandaté pour réaliser le service que l'entreprise délègue à un taxi, sous son entière responsabilité.

Dans le cadre de la réponse au postulat 4.09/12 - « Publicar : préserver un service apprécié et utile mais dont la qualité se dégrade », le Conseil communal avait eu l'occasion de faire état des problèmes rencontrés et des études menées par le Service UETP dans le but principal de rechercher une solution plus économique tout en permettant une amélioration de la qualité des prestations.

La solution mise en place depuis le dernier changement d'horaire de décembre 2013 donne entière satisfaction, à tous points de vue :

- la suppression du recours à la centrale téléphonique et la prise des appels directement par le taxi a permis de remettre en place un service de proximité de qualité, grâce à la personnalisation du contact et à l'excellente connaissance du terrain des chauffeurs ;
- les prestations qui ont été maintenues sans changement pour la clientèle ont connu un succès retentissant, comme le montre les résultats statistiques ci-dessous, situation à fin octobre 2013 :

### Statistique Publicar Delémont

	2014	2013	2012	2011	Différence 2014-2013	Différence 2014-2012	Diff en % 2014 -2013
janvier	633	593	511	736	40	122	6.75%
février	666	555	518	679	111	148	20.00%
mars	796	571	547	885	225	249	39.40%
avril	778	503	439	736	275	339	54.67%
mai	844	533	576	979	311	268	58.35%
juin	766	481	517	963	285	249	59.25%
juillet	839	407	449	640	432	390	106.14%
août	803	503	474	709	300	329	59.64%
septembre	861	470	510	652	391	351	83.19%
octobre	863	384	536	716	479	327	124.74%
novembre		421	611	688	-421	-611	-100.00%
décembre		210	591	718	-210	-591	-100.00%
<b>Total</b>	<b>7849</b>	<b>5631</b>	<b>6279</b>	<b>9101</b>			
Extrapolation 2014	9419	5631	6279	9101	3788	3140	67.27%

A ce bilan de fonctionnement très positif, qui montre une extrapolation d'une augmentation du nombre de voyageurs de plus de 67 % par rapport à l'année passée, il convient d'ajouter que le service qui

offre la même qualité des prestations a permis de faire une économie annuelle de plus de Fr. 100'000.- par année, ce qui a réduit d'autant les charges de la Municipalité de Delémont, tout en augmentant les recettes grâce à l'accroissement du nombre de voyageurs.

Les usagers sont globalement très satisfaits du service offert et ont été entendus concernant les demandes d'amélioration formulées en lien avec l'accessibilité du véhicule et l'adaptation des horaires souhaitée. Ainsi, les résultats très encourageants ont conduit CarPostal et le Conseil communal à mettre en place des mesures d'améliorations pour le prochain changement d'horaire qui permettront de répondre aux demandes formulées :

- d'une part, les plages offertes par PubliCar seront légèrement étendues, une demi-heure plus tôt le matin et une demi-heure plus tard le soir, afin de répondre encore plus favorablement à la demande ;
- d'autre part, le véhicule de type monospace sera adapté afin de donner un meilleur confort aux personnes à mobilité réduite en particulier ; il y a lieu de rappeler que depuis ce printemps, les personnes qui sont en chaise électrique peuvent également accéder au véhicule qui a été adapté.

En conclusion, tant le Conseil communal que le Canton estime que la solution mise en place a permis de répondre très largement aux attentes exprimées, avec un service qui offre un meilleur rapport qualité – prix pour un nombre d'usagers nettement plus élevé.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 10 novembre 2014